

AA INGENIERIE PROMOTION

**Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 euros**

**Siège social : 2 Avenue Monteroni d'Arbia
Le Syracuse
34920 LE CRES
798 434 619 RCS MONTPELLIER**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept septembre,
A 9h,

M. Maxime BERBUDEAU,
demeurant 10 rue truc des Mazes 34820 TEYRAN,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la Société AA INGENIERIE PROMOTION,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 2 Avenue Monteroni d'Arbia Le Syracuse, 34920 LE CRES au 10 rue Truc des Mazes 34820 TEYRAN à compter du 01/10/2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 10 rue Truc des Mazes 34820 TEYRAN."

Le reste de l'article demeure inchangé.

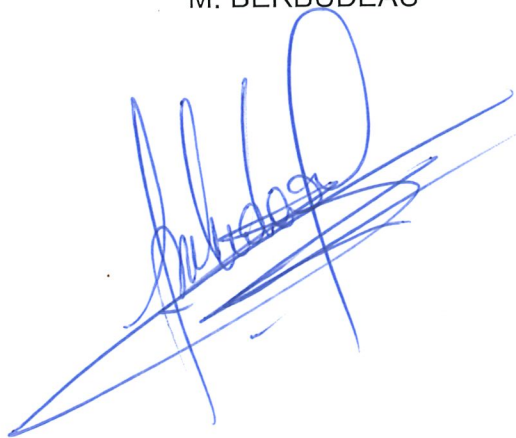


DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
M. BERBUDEAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. BERBUDEAU', with a large, stylized flourish extending from the bottom right.